

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 11

Séance du 15 novembre 2023
L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 09/11/2023
Date de transmission : 21/11/2023
Date de mise en ligne : 22/11/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WILHELM Mathieu, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme CAZES Hélène, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. FERON Jules), Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck, M. KASTLER André (pouvoir à Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

22^{ème} QUESTION

Convention de partenariat relative à la participation de Saint-Louis Agglomération à l'organisation et à l'animation du « DÉFI J'Y VAIS ! » (DELIBERATION 2023-169)

Dans le cadre de sa démarche de labellisation Climat Air Energie, Saint-Louis Agglomération agit en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur des transports. Sa politique vise, en outre, à favoriser l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle (politique vélo, développement des transports en commun, parking de covoiturage, autopartage, parking relais tram...).

A ce titre, Saint-Louis Agglomération renouvelle sa participation au « DEFI J'Y VAIS », organisé à l'échelle du Grand-Est. Suite à l'arrêt du portage du défi par Vélo Mobilités Actives Grand Est, l'association Initiatives Durable reprend les missions de coordination, d'organisation et d'animation du Défi pour les éditions futures.

Ce projet s'inscrit également dans la démarche réglementaire du territoire au titre du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

L'ADEME apportant son soutien financier auprès de l'association pour l'accompagner dans ce projet, pour une période de 3 ans, il convient de reconduire le défi et ses déclinaisons (entreprises, écoles, multimodal) pour les trois prochaines années également.

La convention de partenariat pluriannuelle, en annexe de la présente délibération, précise les conditions de versement de la contribution annuelle de 1 500 € de Saint-Louis Agglomération à Initiatives Durables, dans le cadre de l'organisation de ce défi.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'attribuer et de verser la quote-part de participation de Saint-Louis Agglomération au défi, d'un montant de 1500 € annuel, à l'association Initiatives durables, structure porteuse du projet et d'accueil du chargé de mission dédié à l'organisation du défi ;
- d'approuver les modalités de la convention de partenariat pluriannuelle du « DEFI J'Y VAIS ! » à signer avec l'association Initiatives Durables pour les éditions 2024, 2025, 2026 et jointe en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment en cas d'avenant.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 novembre 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

